



Bruxelles 21 avril 2020

Chers membres,

Je vous prie de trouver ci-dessous les dernières informations en matière d'activités socio-culturelles :

- **Le voyage à Chypre** (21-28 mars) sera reporté - si possible - en octobre 2020 ou, dans le cas contraire, à une date ultérieure ;
- **Le séjour de détente à SPA** (27 avril – 1er mai) sera reporté à une date à convenir ;
- **Le voyage en Irlande** (12-21 juin 2020) sera reporté en juin 2021
  - L'Agence Tellus attend une décision de la compagnie Aerlingus afin que le report des vols n'entraîne aucune pénalité ;
  - Les acomptes déjà versés seront évidemment comptabilisés et le solde ne sera demandé qu'en 2021 ;
  - Un programme de voyage sera établi, reprenant dans toute la mesure du possible les conditions (hôtels, restaurants, excursions) déjà fixées ;
  - L'Agence Tellus remboursera dans les meilleurs délais l'acompte déjà versé aux voyageurs qui ne pourront pas accepter les nouvelles dates en 2021 ;
  - Des précisions quant aux nouvelles dates et conditions de ce voyage vous parviendront dès que possible, probablement vers la mi-mai 2020.
- **La croisière de Berlin à Amsterdam** (23 juillet -3 août 2020) sera reportée du 23 juin au 8 juillet 2021.
  - La croisière aura lieu sur un bateau équivalent (le « Mona Lisa ») et avec un programme identique ;
  - L'acompte déjà versé sera évidemment comptabilisé et le solde ne sera demandé qu'en 2021 ;
  - Les personnes qui ne pourront pas accepter ces dates recevront un bon valable un an, de valeur équivalente à l'acompte versé. Si après cette période le bon n'aura pas été utilisé on pourra en demander le remboursement ;
  - L'agence a envoyé le 20 avril aux participants une lettre détaillée sur les conditions précises de ce report.
- **Le voyage en Islande** (7 - 18 Septembre 2020) devra très probablement être également reporté en 2021.
  - L'Agence Tellus attend une décision de la compagnie Icelandair afin que le report des vols n'entraîne aucune pénalité ;
  - Le deuxième acompte n'est pas à verser pour le moment ;
  - Les acomptes déjà versés seront évidemment comptabilisés et le solde ne sera demandé qu'en 2021.
  - L'Agence Tellus remboursera dans les meilleurs délais l'acompte déjà versé aux voyageurs qui ne pourront pas accepter les nouvelles dates en 2021 ;
  - Des précisions quant aux nouvelles dates et conditions de ce voyage en Islande vous parviendront dès que possible, probablement vers la fin juin 2020.

Je saisis cette occasion pour rappeler l'existence de la nouvelle « Assurance Voyages » conclue par l'AIACE Internationale (Responsable du dossier M. Willy Hoebeek) avec AXA.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires en cliquant sur les liens ci-dessous qui vous dirigeront vers le site de l'AIACE internationale :

<https://aiace-europa.eu/assurances/>  
<https://aiace-europa.eu/assurances/?lang>  
<https://aiace-europa.eu/wp-content/uploads/2017/08/SCAN2.HR-AIACE-INT.P187046974.20191114180307.0001.pdf>  
<https://www.eurprivileges.com/fr/travel-assistance-aiace>  
<https://www.eurprivileges.com/travel-assistance-aiace>

Les conditions de validité en cas de pandémie se trouvent sur le site AXA :

<https://www.assudis.be/fr/coronavirus>

<https://www.assudis.be/nl/coronavirus>

J'espère avoir le plaisir de revenir bientôt vers vous avec de nouvelles activités socio-culturelles (conférence, thés littéraires, excursions).

Je vous remercie de votre compréhension et vous souhaite sincèrement bon courage.

Très cordialement,

**Raffaella Longoni**

**Vice-Présidente**